

II^e RÉUNION DES CHEFS D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES

La II^e Réunion des Chefs d'information et de relations publiques des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge s'est ouverte le 9 juin, au siège de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, à Genève. Des représentants de 24 Sociétés nationales d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe prenaient part à cette rencontre qui, organisée par la Ligue en étroite coopération avec le CICR, faisait suite à la première conférence de cette nature, qui avait eu lieu en janvier 1967, et dont l'organisation avait été assurée par le Comité international.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient: l'information au service de l'implantation et de la réaffirmation de l'idée de la Croix-Rouge; l'information dans l'urgence et au service des tâches permanentes de la Croix-Rouge; la coopération dans ce domaine entre les Sociétés nationales et les organismes de la Croix-Rouge internationale; les relations avec les mass-media; l'information dans les pays en voie de développement; appels de fonds et propagande; la Journée mondiale de la Croix-Rouge.

Lors de la séance d'ouverture, trois orateurs souhaitèrent la bienvenue aux délégués et soulignèrent le rôle vital que joue l'information lorsqu'il s'agit de gagner l'appui du public et favoriser la compréhension à l'égard de la Croix-Rouge: M. Marcel A. Naville, président du CICR, M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue, M. Jean-Louis Le Fort, secrétaire général du CICR.

Pour M. Naville, une semblable réunion témoigne de la communion de pensée au sein du mouvement de la Croix-Rouge. Il est nécessaire de fournir une information complète au public sur le travail que poursuit la Croix-Rouge dans le dessein d'alléger les souffrances humaines. Le Comité international, a-t-il encore précisé, a grand besoin aussi d'être tenu au

courant des attitudes critiques aussi bien que constructives, dans le monde, à l'égard de son action.

Passant en revue les activités extrêmement variées de la Croix-Rouge et mentionnant que l'information est partie intégrante de toutes les actions Croix-Rouge, M. Beer a invité les Sociétés nationales à suivre les plus récents développements dans le domaine des communications, alors que le rôle de l'information ne cesse de grandir. Il a souligné le fait que la réunion prend place à une époque où les événements survenus dans le monde ont fait ressortir, d'une façon dramatique, les problèmes de l'information Croix-Rouge: conflits en Asie du Sud-Est et au Proche-Orient, terribles catastrophes naturelles en Europe et en Amérique latine ont concouru à attirer l'attention du public, et ces situations dramatiques ont appelé chaque fois l'intervention de la Croix-Rouge. Il a également mis en relief le rôle que peut jouer l'information en encourageant les jeunes à participer au travail de la Croix-Rouge.

M. Le Fort fit apparaître l'importance de l'information comme facteur de cohésion et de solidarité, et nous reproduisons ci-après quelques-unes des réflexions qu'il présenta sur ce sujet:

Si j'évoque le régime souple et décentralisé de la Croix-Rouge, c'est pour souligner l'importance de sa contre-partie: l'information. Car l'information est le propre d'une organisation de type cybernétique. Sans un jeu constant d'information entre ses différents organes, le système ne serait qu'une juxtaposition d'entités qui ne bénéficieraient en aucune façon de la force les unes des autres et s'épuiseriaient dans la solitude et l'anarchie.

Ainsi, l'information est un facteur nécessaire de cohésion et de solidarité, donc de force et de vitalité.

Comment cette réalité se présente-t-elle dans le cas concret de la Croix-Rouge?

Le jeu de l'information s'ordonne autour d'un ou de plusieurs critères de référence. Dans les débuts de la Croix-Rouge, l'idée créatrice — le volontariat au service des blessés de guerre — a été un critère de référence suffisamment clair et fort pour polariser tous les efforts et assurer la cohésion de l'œuvre naissante. Mais, comme il arrive toujours, les activités se sont diversifiées en même temps que les Sociétés membres se multipliaient; dès lors, l'organisation plus complexe rendait nécessaire de dégager et de formuler ce qui est devenu l'épine dorsale de la Croix-Rouge: les principes et le droit humanitaires. Comment le CICR, à qui incombe cette tâche, aurait-il pu l'accomplir s'il n'avait été dûment informé des conditions pratiques dans lesquelles les Sociétés de la Croix-Rouge déployaient leurs efforts? Et qu'eût-il servi de formuler des principes si les Sociétés nationales ne les avaient pas reçus et assimilés? Ce va-et-vient d'informations a été l'une des armatures sur lesquelles s'est édifiée l'œuvre de la Croix-Rouge.

Facteur de cohésion, l'information est aussi le support nécessaire de la solidarité. On sait toute l'aide que se prodiguent entre elles les Sociétés nationales et l'on sait également l'appui que leur procure la Ligue, dans sa fonction de coordination et de développement. Et il est inutile de souligner le flot d'informations qu'on trouve à la clé de toute cette activité. Et comme l'information passe mieux quand on se connaît et qu'on peut parler en confiance, on n'est pas étonné de constater que dès l'origine de la Croix-Rouge, ses fondateurs, puis ses animateurs ont voyagé avec une très grande facilité.

Je ne m'attarderai pas davantage sur le rôle vital que joue l'information au sein même de la Croix-Rouge et j'aborderai maintenant l'autre aspect de l'information : sa fonction dans les relations entre la Croix-Rouge et le monde environnant. A consulter votre programme de travail, c'est cet aspect qui retiendra essentiellement votre attention.

La Croix-Rouge doit, sous peine de dépérissement, s'enraciner dans le monde.

Ne craignons pas de considérer d'abord les aspects matériels de cet enracinement. Les besoins auxquels nous essayons de répondre sont les besoins de déshérités, d'hommes que des conflits ont livrés aux mains d'un pouvoir plus ou moins hostile et privés des garanties usuelles de sécurité, ou d'hommes que des catastrophes ou des guerres ont jetés dans la détresse, physique, matérielle ou morale.

Les services que nous fournissons à ces déshérités doivent donc nécessairement être payés par d'autres et c'est à la fois l'objectif indispensable et le mérite de l'information que vous prodiguez que de maintenir alerte un réflexe d'altruisme. Et dans ce même domaine des soutiens financiers, je vois encore une autre tâche pour l'information : rendre compte aux donateurs de l'usage qui a été fait de leurs dons en nature ou en espèces.

Mais passons de l'aspect matériel à l'aspect humain. Car, si des moyens matériels sont nécessaires, bien sûr, à notre action, celle-ci est tributaire, bien davantage encore, du dévouement inlassable de quantités de personnes. Comment pourrions-nous les trouver, comment pourrions-nous bénéficier de leur engagement, professionnel ou volontaire, si vous ne les sensibilisez pas, par un flux constant d'informations, à la possibilité qu'offre la Croix-Rouge de rendre des services inappréciables à tant de malheureux ?

Assurer la cohésion de l'ensemble de la Croix-Rouge, favoriser les manifestations de solidarité entre ses membres, susciter soutiens et vocations, voilà autant de tâches belles et nobles qui vous incombent, à vous les responsables de l'information. Mais il en est une encore qui est très particulièrement difficile : maintenir vivante la compréhension du public à l'égard de la Croix-Rouge dans les situations de conflit.

Il est évident, en effet, que dans des luttes menées avec violence, des décisions de caractère humanitaire peuvent heurter les réflexes de défense d'une partie de la population et il appartient aux Sociétés de Croix-Rouge

d'influencer l'opinion publique pour qu'elle comprenne et soutienne les mesures humanitaires.

Les séances de travail, qui durèrent jusqu'au 12 juin, permirent aux délégués d'étudier ensemble les moyens d'améliorer l'information auprès du public, de constater la nécessité d'employer les moyens techniques les plus modernes et les plus rapides, de rechercher des formules nouvelles pour intéresser la jeunesse à l'œuvre et aux idées de la Croix-Rouge. Cette II^e réunion des Chefs d'information et de relations publiques fut vraiment l'occasion, pour tous les participants, d'établir un large tour d'horizon dans un domaine particulièrement important aujourd'hui pour la Croix-Rouge, et nous y reviendrons par la suite lorsque sera publié un rapport complet à ce sujet.

UNE EXPOSITION AU MUSÉE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Nous avons dit, à plusieurs reprises, l'intérêt du Musée international de la Croix-Rouge ouvert il y a onze ans, à Castiglione delle Stiviere, en Italie du Nord, dans l'une des plus belles demeures de la cité. C'est dans ce petit palais que vient d'être organisée une exposition sur *La Croix-Rouge et la guerre franco-prussienne de 1870-71*.

Cette exposition est née de la collaboration de l'Institut Henry-Dunant, du CICR, de la Ligue et de plusieurs Sociétés nationales, auxquels les autorités locales et les dirigeants du Musée ont apporté un précieux concours. Elle a été inaugurée le 16 juin, à l'occasion de la visite à Solférino et Castiglione des chefs d'Information et des Relations publiques qui avaient assisté à la II^e réunion organisée par la Ligue à Genève et que nous évoquons également dans le présent numéro.

Mais, dira-t-on, est-il justifié, pour le mouvement de la Croix-Rouge, de marquer le centenaire d'événements historiques qui n'intéressent